

Membres du Conseil d'école de l'Ecole Marianne de Fronton :

Madame Rougié, IEN HG23-Fronton,
Mesdames et messieurs les enseignants de l'école,
Monsieur Cavagnac, Maire de Fronton,
Madame Karine Barrière adjointe au maire responsable des
affaires scolaires,
Mme Sandrine Pujol, conseillère municipale,
Mme Calvo, Directrice de l'ALAE de l'école,
Mesdames et messieurs les parents d'élèves délégués.

Circonscription IEN
HAUTE GARONNE 23
FRONTON

ECOLE
ELEMENTAIRE
PUBLIQUE
MARIANNE

Affaire suivie par
Mme REBOULLET
Véronique
Courriel
ce.0312923J@ac-
toulouse.fr
Adresse
420 AVENUE DE
VILLAUDRIC
31620
FRONTON

Procès verbal du premier conseil d'école du jeudi 5 novembre 2020

Ecole élémentaire Marianne de Fronton

ORDRE du JOUR :

- Ouverture de la séance, présentation
- Effectifs
- Point sur la situation sanitaire, protocole
- Travaux réalisés par la mairie : équipement
- Règlement intérieur
- Sécurité : Exercices PPMS et incendie
- Partie pédagogique : Suivi du projet d'école, organisation de l'APC, langues vivantes, projets pédagogiques divers.
- Coopérative : mandataire, fonctionnement, bilan financier
- Questions des parents

1/ Ouverture de la séance :

Ce conseil d'école s'est exceptionnellement déroulé en visio-conférence grâce à la plateforme du CNED « ma classe à la maison ».

Personnes présentes :

Education nationale :

Madame ROUGIE, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Fronton s'excuse, elle ne peut pas être présente à ce conseil d'école.

Enseignants :

Mme Reboullet Véronique (Directrice)
Mme Soula Marie-Pierre
Mme Lambert Emmanuelle
Mme Borrel Fanny

Mme Pattou Carine (Mandataire)

Mr Blanc Frédéric

Mr Perramond Henri-Pierre (en arrêt maladie) remplacé par Mme Julie CALVET (TRS rattachée à notre école).

Mme Lhémann Audrey (Intérim de direction en cas d'absence)

Mme DEBUIRE Manon (complément de Mme Reboullet) absente (elle est présente un tiers du temps et n'assistera qu'à 1 conseil d'école/3)

RASED : Mme Garau Marie (psychologue de l'école), Mme Louisa Mouissac (maître E) absente excusée.

Mairie : Monsieur le Maire est excusé, Mme Barrière Karine, première adjointe au Maire et en charge des affaires scolaires, ALAE : Carole CALVO, directrice ALAE. Mme Pujol Sandrine, est absente excusée.

Parents d'élève élus :

Mme Guilaine Izard, Mme Leila Larza, Mme Hélène Caille, Mme Lucie Dejean, Mme Élodie Poque, Mme Marion Ladet, Mme Sofia Marques, Mme Émilie Raynaud Martin qui remplace Claire Labia absente pour travail

2/ Effectifs

Répartition par niveau :

Cycle 2 : 123 élèves:

CP 38 élèves - CE1 49 élèves - CE2 36 élèves

Cycle 3 : 76 élèves :

CM1 : 42 élèves - CM2 34 élèves

Répartition par classe :

CP Mme Soula : 22

CP/CE1 Mme Lambert : 24 élèves (8 CP/16 CE1)

CP/CE1 Mme Borrel : 24 élèves (8 CP/16 CE1)

CE1/CE2 Mme Pattou : 26 élèves (17 CE1/9 CE2)

CE2 Mme Calvet : 27 élèves

CM1/CM2 Mmes Reboullet/Mme Debuire : 26 élèves (14 CM1/12 CM2)

CM1/CM2 Mr Blanc : 25 élèves (14 CM1/11 CM2)

CM1/CM2 Mme Lhémann : 25 élèves (14 CM1/11 CM2)

Soient 199 élèves au 5 novembre 2020 dont 7 élèves avec un PPS (projet personnalisé de scolarisation) et 2 dossiers de demande en attente.

Un élève de CE2 est arrivé le 4 novembre. Il y aura 200 élèves à partir du 10 décembre (une élève de CM2 est prévue)

Toutes les familles de CP n'ont pas pu être reçues individuellement pour les inscriptions en fin d'année. Les inscriptions ont été faites en distanciel. Je remercie les familles qui ont été sérieuses dans les dossiers. Tous ont été récupérés, et je remercie la directrice de la maternelle de Garrigue Mme Déjean d'avoir fait le lien avec ces parents et d'avoir récupéré tous les dossiers et de les avoir transmis.

La rencontre de fin d'année prévue en juin a été annulée. Il leur a été proposé le vendredi 28 août une visite de l'école ainsi qu'aux nouveaux élèves.

Le choix a été fait de maintenir des double-niveaux en cycle 3 afin de mixer les élèves. De plus certains apprentissages sont similaires et les programmations sont faites sur deux années (année paire ou impaire). Les classes sont plus homogènes.

De même, en lien avec les enseignants de Grande section, et comme cela a été expliqué au dernier conseil d'école, les élèves de CP ont été répartis sur 3 groupes.

Point sur les AESH :

6 AVS sont présentes sur l'école. (Audrey, Eliette, Céline, Fabienne, Océane, Isabelle, (une est en isolement). Elles sont toutes sous contrat de 24h et sont rattachées à l'école pour le moment. Elles travaillent de façon mutualisée à savoir qu'elles interviennent auprès de plusieurs enfants à la fois. De même un enfant peut avoir une ou deux AESH auprès de lui, en fonction de ses besoins.

2 Services civiques :

Les deux postes ont été pourvus : Jérémy et Nora sont présents depuis la semaine avant les vacances et s'occupent d'accueillir les enfants à la BCD et aident à l'encadrements des enfants à besoins particuliers et de toute activité à la demande des enseignants (EPS, arts visuels, sciences...)

Point sur les PAI

Les PAI vont être mis à jour le 24 novembre (médecin scolaire présent dans l'école).

Rappel : Les PAI ne sont pas mis à jour automatiquement mais uniquement à la demande des parents. Ceux-ci doivent faire la démarche et demander le formulaire. En effet, les pathologies peuvent parfois changer d'une année à l'autre et il est important de les mettre à jour.

Point Maîtresses de CP (Mmes Soula, Lambert et Borrel) sur la rentrée des élèves de CP :

La mise en route a été difficile car certaines notions en phonologie n'ont pas pu être faites à cause du confinement au printemps. Les parents et les maîtresses de GS ont bien fait leur travail pendant ce confinement. Toutefois il a fallu retravailler les habitudes de travail des élèves. Les enfants ont dorés et déjà retrouvé leur posture et leurs habitudes d'élève. Le retard a été rattrapé.

Les parents sont satisfaits et rassurés. Pour eux, l'organisation s'est bien passée, notamment la visite fin août qui a permis de rassurer les enfants.

3/ Point sur la situation sanitaire et le protocole :

- Le port du **masque est devenu obligatoire** à l'école élémentaire depuis le 2 novembre.

- Les enfants doivent avoir **deux masques** par jour (un pour le mercredi). Ils doivent avoir **deux poches** (une pour le masque propre et une pour le masque usagé) et **une bouteille d'eau** ou gourde afin de s'hydrater régulièrement. Ils sont autorisés à boire à la demande.

- Les établissements ont jusqu'au 9 novembre pour adapter le protocole. Les circulaires de recommandations pour la pratique de l'EPS, de la musique, pour les récréations et la restauration ont ainsi été communiquées le 2 novembre. Aussi je vous demanderai d'être **tolérant quant à l'adaptation de l'équipe enseignante à l'usage du masque pour les enfants** dans leurs pratiques pédagogiques quotidiennes avec les modifications importantes que cela entraîne. Les

pratiques en EPS vont être notamment limitées de même pour les chorales.

- **Attestations** : Les familles ont été destinataires des attestations de déplacement nominatives et des certificats de scolarité. Attention, ONDE (la base de données de l'Education Nationale) étant très longue à mettre à jour, il se peut que certaines adresses n'aient pas encore été corrigées. La directrice s'en excuse par avance. Les parents peuvent les corriger directement sur le papier.

Pour les autres demandes, les parents doivent imprimer l'attestation scolaire (voir sur le blog de l'école), la compléter et je la tamponne ensuite.

- **Gestion des absences : L'école reste obligatoire.** Les absences sont signalées directement aux enseignants sur Educatable et/ou appel au numéro de l'école 05.61.70.59.84 (en laissant) un message. Avertir la directrice impérativement en cas d'absence liée à la Covid-19 (enfant diagnostiqué positif ou cas contact). N'oubliez pas de prendre la température de votre enfant. Ne pas mettre votre enfant à l'école en cas de symptômes (se reporter au plan d'accueil donné en début d'année) ou de température supérieure à 38°C.

Entrées et sorties : Pas de changement pour les horaires ni pour les lieux d'entrée.

Sorties sur temps scolaire : Les sorties pour soins régulières (orthophonie, psychomotricienne ...) sont toujours autorisées. Les sorties exceptionnelles sur temps scolaires ne le sont plus (prévoir une demi-journée d'absence au besoin).

Point effectif covid :

3 enfants absents car cas contact. Pas de cas positif pour l'instant.

Les parents posent la question sur la quantité de gel hydro-alcoolique distribué aux enfants dans la journée.

Réponse de l'équipe enseignante : *en général, pour chaque classe, 2 à 3 fois dans la journée (avant les deux récréations et la sortie de la classe). Le lavage des mains est privilégié. Le temps de lavage des mains prend 5mnx9récréations x 2 soient 90mn soient 1h30 pris sur le temps de récréation et le temps d'apprentissage des élèves. De ce fait les temps d'apprentissage dans tous les domaines ont été réduits.*

4/ Règlement intérieur :

Lecture du règlement intérieur point par point et corrections éventuelles.

Rajouts souhaités par la directrice : (voir règlement intérieur).

« **Modification des horaires possibles en fonction des contraintes liées à la crise sanitaire* ».

« *Un plan d'accueil complète le règlement intérieur en cas de crise sanitaire* ».

Le règlement intérieur est validé à l'unanimité par les membres du conseil.

5/ Equipement et travaux réalisés par la Mairie :

-Entretien des locaux au quotidien notamment grande aide pour l'aménagement des locaux dans le cadre du protocole sanitaire.

-Rideaux extérieurs côté salle des maîtres ont été changés (vacances de Toussaint)

-Entretien des espaces verts.

-Vérification et réparation de la ventilation (le 4 novembre).

Budget attribué par la mairie pour 2020 :

52,50 € dotation par élève : Les enseignants ont pu commander les fournitures nécessaires pour les élèves dans leur classe (cahiers, stylos, livres, papier, matériel pédagogique collectif, cahiers cycle 3, équipement Edumoov et Educartable ...)

1900 € dotation bus (en fait 2000 €, mais 100€ ont été pris pour la visite à Econotre) pour l'instant n'a pu être utilisée car les classes transplantées de cette année ont été annulées. A voir les sorties Théâtre ou Envol des Pionniers d'ici décembre si elles sont possibles ou pas.

300 € dotation équipement bureau direction (équipement notamment pour la BCD, plastique pour couvrir les livres)

2 200 € équipement investissement : petits meubles de rangement pour la BCD, poufs supplémentaires BCD, un canapé deux places, une table (salle des maîtres pour installer ordi portable, un meuble pour rangement en salle des maîtres).

Les élèves de CM2 ont bénéficié de 20 séances d'ateliers philo (2020) en rattrapage des séances qui n'avaient pas été terminées et 20 supplémentaires pour les CM1 du coup en plus cette année.

Une séance de cinéma pour Noël pour tous les enfants (à voir selon les conditions sanitaires si cela est possible).

La Mairie précise qu'elle aurait souhaité offrir l'intervention d'une troupe de spectacle dans les écoles pour Noël pour les enfants mais que cela ne pourra pas se faire vu le contexte sanitaire.

Pas de demande particulière pour le moment de l'équipe enseignante.

6/ Sécurité :

Le **plan vigipirate a été rehaussé** à son niveau d'alerte maximale. Ainsi, à compter du 29 octobre, l'ensemble du territoire est ainsi placé au niveau « **urgence attentat** ». Une vigilance particulière est ainsi portée aux établissements scolaires.

- un **PPMS-intrusion** (prévu) a été réalisé le mercredi 4 novembre 2020 de 9h30 à 9h45.

Etaient présents : Mme Guilaine Izard (parent élue) – L'adjudant Mr Bourgade (gendarme) – Mme Karine Barrière (Mairie) – Un agent de la police Municipale – 2 animateurs ALAE – 2 élèves (CM1 et CM2)

Scénario : « Barricade en silence » avec « intrusion » venant de la cour – signal donné par corne de brume par Mme Pattou (classe étage).

Signal positif. Temps de réaction rapide (1-2 minutes).

Témoignage de Mme Izard : Exercice très stressant qui a paru durer une demi-heure. (En réalité 10 minutes).

C'est très bien que les enfants puissent apprendre à acquérir ces réflexes de protection. Il y a eu un

silence absolu. L'exercice a été très bien géré.

Témoignage de Mme Barrière : Exercice positif. Bonne réactivité des élèves et des enseignants. Pas de visibilité de l'extérieur, les enfants ont réagi très rapidement et sont restés très silencieux.

Témoignage des enseignants (Mme Pattou) :

Les élèves étaient préparés et avaient chacun un rôle pour se barricader.

Les élèves doivent apprendre à manipuler individuellement la descente des stores et les verrous pour fermer les portes des classes ou salle polyvalente.

Une question se pose sur l'acquisition d'une corne de brume pour deux classes. Une demande sera faite par la directrice, si cela est possible, de vérifier les poignées, les verrous et les stores pendant l'été, juste avant la rentrée des classes.

Les enseignants veilleront à l'entraînement de l'ouverture et de la fermeture des verrous en classe par chaque élève et l'utilisation des stores.

Remarque sur les rideaux extérieurs qui parfois se ferment mal, une demande d'entretien régulière sera réalisé pour ces rideaux et pour la vérification des verrous.

- Un **exercice incendie** a été réalisé le mercredi 7 octobre 2020 (temps d'évacuation 1'56").

- les **atroupements devant l'école doivent être évités** (ne pas rester devant l'école une fois que votre enfant y a été déposé et/ou récupéré), **une seule personne** accompagne l'enfant.

- les **entrées dans l'école sont désormais interdites pour tout adulte autre que le personnel**. Pour les sorties pour soin, votre enfant vous sera amené à la porte.

-Le « **dépose-minute** » a été condamné pour les mêmes raisons.

Mme Barrière explique que ce sont des directives préfectorales qui interdisent le stationnement aux abords des écoles.

- Les rendez-vous parents enseignants se feront par téléphone ou en visioconférence. Seules les **équipes éducatives et les équipes de suivi sont maintenues** (pour l'attestation, les parents doivent cocher « participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative » et se munir de l'invitation).

Prochains exercices :

Il y aura 2 autres exercices incendie et 1 autre PPMS « tempête » dans l'année (cette situation arrive fréquemment lorsque la cour est inutilisable en cas de forte pluie et/ou vent fort).

2^{ème} exercice incendie : Mercredi 20 janvier 2021

3^{ème} exercice incendie : Mercredi 5 mai 2021

2^{ème} PPMS « risques naturels » : Tempête ; mercredi 11 mai 2021

7/ Partie pédagogique :

L'équipe enseignante souhaite avant tout rendre hommage à leur collègue Samuel Paty.

Un hommage a été rendu avec les élèves, en classe le 2 novembre. Les enseignants ont répondu

aux questions des enfants et les thèmes de la liberté d'expression et de la laïcité ont pu être abordés. Ce travail avait déjà été fait lorsque nous avons travaillé sur la réalisation de la fresque de la colombe de la liberté de l'école.

Nous remercions la mairie et tous les parents qui nous ont témoigné leur soutien très rapidement suite au drame et le jour de l'hommage.

1. Projets collectifs:

Suivi du projet d'école :

Pour l'instant l'accent a été porté suite aux recommandations ministérielles à certaines matières (maths et français notamment). Certains enfants avaient été absents longtemps et il a fallu redonner des habitudes de travail aux enfants notamment aux élèves de CP.

Défis artistiques de l'année : pas encore mis en place.

Visite de certaines classes de l'exposition de l'automne des arts : annulée.

Participation au festival du livre de jeunesse organisé par la médiathèque et la mairie : 18-19-20 mars 2021 s'il est maintenu.

Participation au 11 novembre et 8 mai : chants et lectures de textes de poilus (productions enregistrées par les élèves de CM1 et CM2)

Chorale cycle 3 les lundis matins (un sur deux) : chant et écoute musicale (CM1 et CM2) pour la période 1 mais plus possible depuis le 2 novembre.

Liaison école/collège : impossible pour l'instant. Le cross a été annulé pour raisons sanitaires.

Prix des Incorruptibles : La coopérative a renouvelé l'inscription de toutes les classes au prix des Incorruptibles.

Evaluations nationales CP/ CE1 : Elles ont bien été réalisées. Bilan des enseignantes : (inquiétudes des parents suite au confinement). Difficultés au niveau des sons qui sont travaillés par les maîtresses de GS.

APC:

Rappels : *Trente-six heures sont consacrées à des activités pédagogiques complémentaires organisées dans le cadre du projet d'école, par groupes restreints d'élèves, pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, pour une aide au travail personnel ou pour une activité prévue par le projet d'école. Recommandations données encore cette année sur la lecture. L'équipe enseignante est libre de suivre ces recommandations et/ou de proposer toute activité pédagogique en fonction des besoins de ses élèves.*

Pour notre école le conseil des maîtres a mis en place en début d'année un calendrier pour l'année en répartissant les 36h les mardis et jeudis de 12h à 12h40 (non obligatoire) pour les élèves de cycle 3 et de 13h20 à 14h pour les élèves cycle2 afin de limiter le brassage des élèves et de respecter la gestion des deux groupes avec la cantine.

Chaque enseignant est responsable ensuite de l'organisation des APC dans sa classe. Mot transmis aux parents en début d'année avec une autorisation annuelle. Explications données par chaque enseignant lors de la réunion de rentrée de ses choix concernant les APC.

Nous prévoyons ainsi en fin d'année comme l'an dernier de donner des cours de premiers secours à

tous les élèves de CM2. Cette activité n'a pas pu être réalisée l'an dernier.

Présentation de l'APC dans chaque classe :

Les enseignants de CP et CE1 sont soulagés des heures d'APC en période 2 en compensation des heures passées pour rentrer les résultats des évaluations nationales sur la portail numérique de l'Education nationale (prend beaucoup de temps).

CP S : En période 1, travail sur les sons et la phonologie et mise en confiance.

CP CE1 L : En période 1, passation individuelle des évaluations de CE1 et travail en phonologie (petits jeux) avec les CP.

CP CE1 B : En période 1, passation individuelle des évaluations de CE1 et projet en rédaction.

CE1 CE2 P : en période 1, passation individuelle des évaluations de CE1 et travail en lecture.

CE2 P : Travail en lecture compréhension sur les inférences par groupes de 4 ou 5 en période 1 et en période 2 travail sur la phonologie et l'orthographe.

CM1 CM1 R, B et L : Soutien en numération, lecture et résolution de problèmes et orthographe en période 1. En période 2, passation des évaluations de SEGPA pour certains élèves susceptibles d'être orientés. Puis travail en numération et en lecture.

En période 2 Mme Lhémann commence la mise en voix du premier manuscrit sur le temps d'APC (voir description des projets en suivant). Mais compliqué avec les masques.

Enseignement de l'anglais :

A l'école élémentaire, il s'agit d'une initiation à l'anglais. Les enfants travaillent principalement l'oral. L'écrit n'est pas exigé en élémentaire car les enfants finissent d'apprendre les « sons » et l'orthographe de langue française. Il y a donc beaucoup d'oral. Il s'agit principalement de rituels et de bain linguistique pour familiariser les enfants aux nouvelles sonorités et à se sentir à l'aise à l'oral.

Deux enseignants sont titulaires d'un poste fléché pour l'enseignement de l'anglais. Mme Pattou enseigne dans sa classe et celle de CP de Mme Soula. Mr Blanc enseigne dans les 3 classes de CM1 CM2. Mmes Lambert, Borrel et Calvet qui ont l'habilitation le pratiquent dans leur propre classe.

Toutes les classes du CP au CM2 de notre école bénéficient de cet enseignement en respectant les programmes.

Pour les élèves de cycle 3, ils bénéficient de 2 créneaux de 45 minutes par semaine et 1 créneau en cycle 2. Au début 20 minutes puis ensuite 30mn en cycle 2. Les cours vont commencer en 2^{ème} période.

Mme Reynaud Martin (qui également professeure d'anglais dans le secondaire) confirme les attendus de cycle 3 et remercie les enseignants de l'école pour ce qu'il font pour l'enseignement de l'anglais dans l'école.

2. Projets de classe/niveau :

CP S : Projet de classe « Si j'étais ». En période 1, ... **un écolier**. Les élèves apprennent à être élève, travaillent sur les règles de vie de l'école et de la classe, le respect des autres. En période 2, ... **un citoyen**. Ils travaillent sur la liberté d'expression, les valeurs de la République et la

Citoyenneté. En période 3, ...un **éco-** (écolier ou écologie)-**citoyen**. Les enfants travailleront sur la biodiversité, la nature, le respect des êtres vivants.

CP CE1 L : Projet de classe sur le thème des voyages, autour des moyens de transport, d'avant (voyage dans l'histoire) , en arts visuels avec la découverte de grandes villes européennes (histoire des arts, œuvres culturelles) et comme tout voyage a un point de départ, les enfants travailleront sur Fronton. Une sortie est envisagée à Aéroscopia selon les possibilités sanitaires.

CP CE1 B, CE1/CE2 P : Projet « paysage du monde » avec étude des paysages avec la faune et la flore. En ce moment étude du paysage littoral avec le suivi du Vendée Globe.

Séjour « classe de neige » initialement prévu pour les 8 et 9 mars a dû être annulé pour des raisons sanitaires et suite au réhaussement du plan vigipirate.

Nous verrons quelle sortie sera possible dans le courant de l'année en fonction de la situation sanitaire.

Activités trottinette et badminton en EPS.

CE2 P : Mme Calvet étant remplaçante. Il lui est difficile de se projeter sur l'année scolaire entière et de réaliser des projets à long terme. Les élèves réalisent des projets ponctuels menés sur la période. En ce moment, suivi du Vendée Globe.

CM1/ CM2 R et B : Projet en cours : Suivi du Vendée Globe. Chaque élève va suivre un skipper. Il dure 3 mois, ce qui laisse le temps d'aborder de nombreuses notions. Il s'agit d'un projet multidisciplinaire. En lien avec le projet sur la biodiversité dont l'objectif est un séjour de 4 jours à l'île de Ré sur le thème de la Biodiversité/ EPS (vélo) en mai 2021 (peut-être le week end du 8 mai cela dépendra, peut changer).

Egalement, les deux classes ont été retenues par la cité de l'espace et le musée Envol des pionniers « dans les pas de Saint Exupéry ». Les élèves réaliseront un carnet de voyage (numérique) sur Saint Exupéry. Une visite du musée (exposition permanente et exposition sur la vie et l'oeuvre de St Exupéry) est prévue en décembre (selon possibilité) et, en fin d'année scolaire (avril ou mai) les classes iront présenter leur production aux autres classes.

Activité Vélo (en lien avec la classe transplantée) au troisième trimestre.

CM1 CM2 L: Projet Théâtre de la Cité (théâtre et mise en voix de textes) : « Pièces à lire, pièces à entendre ». Projet soutenu par le Rectorat qui participe au financement (dans le cadre des projets culturels). La coopérative participe également. Il n'y pas de mise en scène. Les élèves lisent les textes avec la bonne intonation.

3 sorties prévues. Pour l'instant le théâtre de la Cité est fermé jusqu'au 31 décembre 2020. Le projet est suspendu pour ce qui est des visites du théâtre et de la pièce de théâtre que les élèves devaient voir.

Une comédienne doit intervenir deux fois dans l'année (2 fois 2h) pour aider les élèves dans leur mise en voix. La classe participe également au prix du patrimoine. Une affiche sur Fronton sera réalisée.

Vélo également.

7) Coopérative scolaire :

Mandataire : Mme Pattou,

Fonctionnement : Les comptes ont été vérifiés par madame Guarese fin septembre et le bilan financier a été validé par l'OCCE fin septembre/début octobre.

Solde au 30/09/2020 (dernier relevé) : 9 188,96€

Avec paiements en cours et versements à faire : 10 568,26€

Dépenses

Adhésions OCCE : 497,22 €

Inscription aux Incorruptibles et achat des livres : 552,26 €

2 Abonnements Petit Quotidien : 104 €

Achat divers : 45 € (50 livres pour la BCD)

9,48 € (Projets de classe)

Remboursement classe découverte année précédente : 1 310 €

(dont 750 € pour les chèques non encore déposés au 30/09/2020)

Recettes :

Cotisation parents à la coopérative scolaire : 2 785 €

Subvention USEP (venant de la Mairie) : 235 €

Photos : choix de faire les photos individuelles et collectives en début d'année. Et choix de la gestion par internet pour son côté pratique. Nous remercions les parents pour leur participation :

Ils ont acheté pour 4803 € de photos. Nous devons récupérer 40 % du bénéfice soit **1921,20 €**

L'école souhaite s'équiper de raquettes et volants pour le badminton, et de plots lestés pour le vélo entre autres. De même un conseil de maîtres de coopérative sera réalisé afin de définir d'autres besoins et autres utilisations des fonds récoltés pour l'école et les élèves.

Les parents souhaitent sensibiliser l'équipe enseignante au fait que certaines familles risquent de se retrouver en difficultés financière du fait de la crise sanitaire et demandent d'en modérer les sollicitations financières.

Réponse de l'équipe enseignante : ce sujet a déjà été abordé et l'équipe enseignante s'en est rendu compte par elle-même et prévoit cela (mais pas encore formalisé au sein de l'équipe).

8/ Divers :

-questions des parents :

Questions pour l'école :

Entrée 2 flux de circulation : dans le cadre du covid des règles de circulation ont été aménagées pour récupérer les enfants ce flux n'est pas toujours respecté par les parents. Est-il possible de refaire une communication et d'installer de barrières comme pour l'entrée 1 afin de créer un réel chemin d'accès ?

Réponse école : Les barrières ne sont pas possibles derrière car il s'agit du parking des enseignants. Une communication sera faite aux familles pour respecter le sens de circulation.

La mairie suggère également à l'association des parents de faire un rappel sur le flux de circulation

et l'utilisation du parking.

Projet « biodiversité » est-il prévu pour les classes de CP des projets de ce type dans la mesure du possible avec la crise sanitaire.

Réponse de l'école : Les projets des classes ont été présentés. Chaque enseignant a sa « liberté pédagogique ». Cette année les projets sont difficiles à mettre en œuvre du fait du contexte sanitaire. Il n'y a pas d'obligation de réaliser des séjours avec nuités. Cela est au « bon vouloir » de l'enseignant. Chacun choisit ses projets en fonction également des besoins des élèves qui remontent.

Concernant l'utilisation du parking (vitesse), abord de l'école propreté (beaucoup de papiers gras, mouchoirs sont jetés au sol, mégots de cigarettes) est-il possible de communiquer avec les parents pour un peu plus de civisme ?

Réponse de l'école : Oui une communication sera faite.

Questions pour l'ALAE :

Projet anti gaspillage : est-il prévu de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire, aliments non consommés (pain, entrée, plat, etc.), réalisation d'affiches de sensibilisation.. etc. Un tri sélectif est-il fait en cantine (est-ce que la nourriture non consommée est récupéré par un agriculteur ou un éleveur local pour ses animaux par ex. ?

Réponse de la mairie : Pour l'instant compliqué avec la crise sanitaire, les priorités sont ailleurs. Bien sûr, les animateurs sensibilisent les enfants au gaspillage et au tri. De même, des bacs de récupération seront installés en janvier à la cantine pour prévoir le tri des déchets.

Durant la pause méridienne, est-ce que les enfants réalisent « un temps calme » avant la reprise des cours ?

Réponse de la directrice de l'ALAE : Oui les enfants vont avoir accès à l'espace « bulle » mis en place à la BCD (avec l'accord de l'équipe enseignante) à la demande. Il s'agit d'un temps de relaxation. Cette activité avait été mise en place l'an dernier et suspendu à cause de la crise sanitaire.

Question ALAE / Mairie :

Les horaires d'ouverture et de fermeture de l'ALAE ont été modifiés depuis la réouverture des écoles en mai dernier (auparavant les horaires 7h / 19h actuellement 7h30 / 18h30). Est-il possible de discuter de ce sujet ? Question remontée par une vingtaine de parents.

Réponse de la mairie : Cette question avait déjà été posée en fin d'année. Compte tenu du protocole sanitaire, le temps de nettoyage est plus important. C'est pourquoi ce temps a été raccourci. La commune a conscience de la gêne occasionnée et avait espoir d'un retour à la normale. Cependant le protocole sanitaire s'étant durci, ce retour à la normale n'est pas possible pour l'instant.

Les parents insistent sur le fait que pour les parents qui travaillent et dont le patron ne souhaite pas modifier le temps de travail cela reste compliqué à gérer pour les familles dont les parents n'ont personne pour les aider dans la garde de leur enfant.

Réponse de la mairie : La mairie est consciente de ces difficultés et propose de lister les familles

concernées afin de voir si une autre forme d'aide peut être envisagée.

La mairie tient à rappeler également aux parents de bien vouloir respecter les horaires et ainsi le temps de travail des employés (animateurs) qui parfois dépassent leurs horaires de travail. En effet, certaines familles ne respectent pas les horaires de sortie et dépassent régulièrement le temps imparti. Des risques d'exclusion peuvent être possibles dans certains cas particuliers (certaines familles déjà averties qui continuent à « abuser » des services de la mairie).

Hygiène :

Quel est le fréquentiel de nettoyage des surfaces dans l'école ? Avec quel produit ? S'agit-il d'un virucide ?

Pouvons-nous avoir la fiche de données de sécurité de ce produit. Il y a-t-il une aération des locaux quotidienne ?

Réponse de l'école et de la mairie : Le protocole a été modifié depuis le 2 novembre et est strictement respecté dans l'école (voir plan d'accueil) que ce soit par l'équipe enseignante et la mairie par le respect des consignes en terme de nettoyage. Plus de 5h30 de temps de nettoyage sont cumulés par jour. La liste des produits correspond aux normes nationales en vigueur et leur utilisation de protocoles particuliers.

Les salles de classes sont aérées régulièrement pendant les récréations et avant d'entrer dans les classes le matin et à 14h comme le stipule le protocole.

Actions envisagées :

Marché de fin d'année de l'école : vendredi 11 décembre (avec vente de gâteaux, boissons) (coop.) : Fortement compromis.

Vente de chocolats (en cours) par l'association des Petits Frontonnais.

Vente de sapins (en cours) par l'association des Petits Frontonnais. Loto (association de Petits Frontonnais) : en février (fortement compromis voire annulé, démarchage impossible pour l'instant car les commerçants sont fermés)

La mairie précise que la distribution des commandes de chocolats et de sapins se fera sur le parking de l'école Marianne en décembre.

Dates à retenir :

Festival de l'école : mardi 22 juin 2021 si possible.

Prochains conseils d'école : Jeudi 11 mars 2021 – Jeudi 24 juin 2021.

La présidente de la séance clôture la séance en remerciant tous les participants et leur donne rendez-vous au prochain conseil d'école.

Présidente de séance,	Secrétaire de séance,	Présidente de l'association
Véronique Reboullet,	Mme Lhémann Audrey,	des Petits Frontonnais,
Directrice de l'école	Professeure des Ecoles	Mme Guilaine Izard

La Directrice, Véronique REBOULLET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'V. Reboullet', written in a cursive style.